

Contact contact.strasbourg@antipub.org
Site Web antipub.org/category/groupe-locaux/strasbourg
Facebook @AntipubStrasbourg
Tel (Loc.) 06 63 02 95 87
Tel (Nat.) 01 43 66 02 04

Confinement : RAP Strasbourg toujours au front

Le groupe local strasbourgeois de Résistance à l'Agression Publicitaire mène depuis sa création le 25 mars 2018, à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre la publicité, de multiples actions de sensibilisation légales autour de ses impacts négatifs, à l'extérieur comme au format numérique.

Les actions d'extinctions d'enseignes réalisées de manière récurrente par RAP Strasbourg visent à informer les commerçant-e-s sur les règlements en vigueur. En effet, depuis 2012 les vitrines et enseignes doivent être éteintes au minimum entre 1h et 6h du matin [1]. L'opération « Rallumons les Étoiles » prévue à l'occasion du Jour de la Nuit en octobre dernier a dû être annulée en raison des mesures sanitaires. Notre groupe reste malgré tout toujours mobilisé et s'adapte pour continuer ses actions de sensibilisation et d'information.

Extinctions d'enseignes : Une nouvelle réglementation mal appliquée

Depuis le 9 août 2019 le nouveau Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi), unifié sur l'ensemble de l'Eurométropole de Strasbourg, a apporté un élargissement des plages d'extinction des enseignes lumineuses extérieures des commerces entre 23h et 7h du matin [2]. Un an après sa mise en vigueur, nous avons pu constater suite à deux mois de relevés estivaux intensifs que plus de 500 enseignes restent encore allumées après 23h voire encore après 1h du matin sur toute l'EMS [3]. Si certain-e-s commerçant-e-s méconnaissent encore la législation par un manque d'information diffusée par la municipalité, d'autres grands groupes implantés dans le centre historique de Strasbourg comme Apple, Foot Locker, Croisi Europe ou Crédit Mutuel continuent leur gaspillage malgré de nombreuses interpellations publiques placardées sur leurs vitrines et postées sur les réseaux sociaux, entre autres via l'initiative du groupe Éteins ton Enseigne de RAP Strasbourg [4].

La population favorable à une réduction de l'éclairage nocturne

Au-delà de la pollution lumineuse et publicitaire nocturne engendrée par les commerces, nous avons pu constater lors de nos relevés qu'après 1h du matin les zones commerciales et industrielles sont désertiques. Les bars et lieux de Culture étant fermés la nuit pendant le confinement, les rues des centres-villes sont également vides. Des villes comme Holtzheim [5], Schiltigheim [6] et Illkirch [7] ont déjà mené des expérimentations concluantes visant à réduire l'éclairage public. Cette période du confinement pourrait donc être mise à profit pour généraliser l'extinction des lampadaires dans les lieux déserts, ainsi que diminuer drastiquement la

luminosité dans les centres-villes. Ces mesures seront d'autant plus faciles à mettre en œuvre, car d'après un sondage réalisé pour l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne, près de 80 % des Français-e-s sondé-e-s sont favorables à la réduction de l'éclairage nocturne public et privé [8]. Les extinctions des panneaux publicitaires gérés par JCDecaux, Clear Channel et autres sous-traitants gérant le mobilier urbain doivent également être mises en place. À la clé des réductions d'éclairages : des économies sur les factures d'énergie pour les contribuables et commerçant-e-s ainsi que des améliorations en termes de santé et de sommeil pour les habitant-e-s et la faune locale [9].

Limiter plus largement la place de la publicité : les mairesses vertes s'engagent !

Sensibles aux nuisances engendrées par la publicité extérieure, les nouvelles élues écologistes Jeanne Barseghian à Strasbourg, Danièle Dambach à Schiltigheim et Fabienne Baas à Ostwald se sont engagées à en limiter la place lors de la signature du « Pacte pour la transition » réalisée avant les élections municipales de 2020 [10,11]. Au programme des engagements pris des niveaux 2 et 3 : l'interdiction des écrans numériques publicitaires ainsi que la limitation à 1 panneau non-lumineux et fixe de 2m² pour 2000 habitant-e-s avec des affiches de 50x70cm maximum comme pour l'affichage d'opinion. Le premier niveau à mettre en œuvre étant d'arrêter les contrats de gestion du mobilier urbain publicitaire renouvelés juste avant le scrutin sous la présidence de Robert Herrmann. Les panneaux publicitaires pourront être reconvertis en affichage culturel, événementiel et d'intérêt général ou être retirés pour faire place à des arbres. Alors que JCDecaux se félicitait en début d'année de ce renouvellement [12], RAP Strasbourg se mobilise pour que les habitant-e-s de l'Eurométropole redécouvrent leur ville épurée des publicités invasives.

- [1] [Décret n° 2012-118 du 30 janvier 2012 relatif à la publicité extérieure, aux enseignes et aux préenseignes](#)
- [2] [RLPi de l'Eurométropole de Strasbourg - Article K \(page 91\)](#)
- [3] La carte de nos relevés sur les extinctions des vitrines, enseignes et écrans vidéos : <https://laissonslesvitrinessereposer.gogocarto.fr>
- [4] Groupe RAP Strasbourg, [Éteins ton Enseigne](#)
- [5] [Gestion économe de l'éclairage public à Holtzheim](#) (Eurométropole)
- [6] [Réduction de l'éclairage public à Schiltigheim](#) (Schilick Écologie)
- [7] [Éclairage public : Illkirch-Graffenstaden éteint ses lampadaires la nuit](#) (Les Défricheurs)
- [8] [ANPCEN - 79% des sondés favorables à la réduction de l'éclairage public](#)
- [9] [Réduire la pollution lumineuse: économies d'énergie, environnement, biodiversité et santé](#)
- [10] <https://www.pacte-transition.org/#@porteVoixStrasbourg>
- [11] [Pacte pour la transition : Limiter la place de la publicité dans l'espace public](#)
- [12] <https://www.jcdecaux.fr/actualites/jcdecaux-renouvelle-et-etend-son-contrat-de-mobilier-urbain-de-leurometropole-de>